

**MINEBASE: APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT
N° 010/AOIO/MINEDUB/CIPM-
MINEDUB/EXERCICE 2020 DU 05
NOVEMBRE 2020 POUR LA
REALISATION DES AUDITS
COMPTABLES ET FINANCIERS DE
LA COMPOSANTE « AMELIORATION
DE L'OFFRE EDUCATIVE DANS LES
ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE
» DU PROGRAMME C2D-EDUCATION
POUR LES EXERCICES 2010 A
2020 (EN PROCEDURE
D'URGENCE) .**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du programme C2D-Education, le Ministre de l'Education de Base lance un Appel d'Offres International Ouvert, en procédure d'urgence, pour la réalisation des audits comptables et financiers de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les Zones d'Education Prioritaire » du Programme C2D-Education pour les exercices 2010 à 2020. Le présent Appel d'Offres fait suite à

la lettre N°002586/N/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/ CE5/alm du 23 juin 2020, autorisant de passer par Appel d'Offres Ouvert en procédure d'urgence, le marché relatif à la réalisation des prestations susvisées.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent pour chaque exercice audité à :

– Constater la conformité ou la non-conformité des procédures appliquées dans les opérations de mise en 'uvre de la composante Amélioration de l'offre éducative par rapport aux procédures nationales ou celles retenues par les partenaires du programme C2D-Education. Ces constatations porteront sur les procédures d'achats de services et de biens du programme ;

– Constater la conformité ou la non-conformité des procédures appliquées dans les opérations de gestion financière et comptable par rapport aux procédures nationales ou celles retenues par les partenaires du programme C2D-Education. Il s'agira notamment de vérifier que :

a. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du budget de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les ZEP » ;

b. Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives à la programmation des activités ;

c. La cohérence et la correspondance entre les livres de comptes, les relevés bancaires et les rapports présentés à l'AFD sont effectives ;

d. Les états financiers donnent une image sincère et fidèle de la situation financière de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les ZEP » ;

e. Les états financiers donnent une image sincère et fidèle de la situation financière des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours des exercices de 2010 à 2020 pour ce qui est de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans

les ZEP ».

– Analyser et se prononcer sur la pertinence des dépenses effectuées pour les ateliers, les formations locales, les visites de terrain, les réunions et les cérémonies (location de salle, frais de mission, pause/café, etc.) par rapport au nombre de participants et par rapport aux coûts du marché ;

– Procéder à un lettrage minutieux du compte bancaire de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les ZEP » pour en établir :

- Les écarts,
- La pertinence des allocations
- Les plus et moins-values potentielles
- Les corrections en termes de dates de valeur bancaire
- La conformité
- La sincérité

– Elaborer une matrice de recommandations pour l'amélioration de la gestion administrative et financière et des observations liées au bilan, de la gestion administrative et financière de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les zones d'éducation prioritaire ».

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est estimé à 75 000 000 de FCFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé ainsi qu'il suit :

Tranche ferme (Audit des exercices 2010 à 2013)	Tranche conditionnelle 1 (Audit des exercices 2014 à 2017)	Tranche conditionnelle 2 (Audit des exercices 2018 à 2020)	Total
--	---	---	--------------

Quarante-cinq (45) jours	Soixante-quinze (75) jours	Soixante-quinze (75) jours	Cent quatre-vingt-quinze (195) jours
-----------------------------	-------------------------------	-------------------------------	---

Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations de la tranche considérée.

5. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ouvert aux Cabinets d'audit ou d'expertise comptable internationaux disposant de solides références dans les domaines inclusifs des Audits comptables et financiers sur des institutions stratégiques, des expertises en matière de bonne Gouvernance sur des programmes institutionnels et stratégiques.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par la Convention CCM 3017 01 J signée entre l'Agence Française de Développement (AFD) et la République du Cameroun.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis, au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103, dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille)francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX,

télex, Téléphone et Email).

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en 07 (sept) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel et en version numérique (CD ROM ou clé USB), conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103 au plus tard le 22 Décembre 2020 à 14 heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°010/AOIO/MINEDUB/CIPM-MINEDUB/EXERCICE 2020 DU 05 NOVEMBRE 2020
POUR LA REALISATION DES AUDITS COMPTABLES ET FINANCIERS DE LA COMPOSANTE « AMELIORATION DE L'OFFRE EDUCATIVE DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE » DU PROGRAMME C2D-EDUCATION POUR LES EXERCICES 2010 A 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 22 Décembre 2020 à 15 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEDUB, dans la Salle 618, Bâtiment A du MINEDUB. L'ouverture des offres financières des soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation des propositions techniques sera effectuée par la même Commission, dès approbation du rapport d'évaluation technique par l'AFD.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution de soumission dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration ou présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission;
- Absence de la déclaration de non abandon de marchés au cours des trois dernières années ;
- Absence de la lettre d'engagement du Chef de mission ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100
- Offre financière incomplète ;
- Chiffres d'affaires moyens sur les trois dernières années

inférieures à 400 millions de FCFA.

2- Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Références de l'entreprise dans les prestations similaires au cours des trois dernières années (2017 à 2019)	12
2	Expérience du personnel clé dans les prestations similaires	52
3	Méthodologie d'exécution des prestations	17
4	Planning d'exécution des prestations	14
5	Participation des nationaux au personnel clé	5
TOTAL		100

N.B : Seules les offres jugées techniquement acceptables (au moins 80/100) seront retenues pour l'évaluation financière.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, obtiendra la note globale ($NG=0.80 \times Nt + 0.20 \times Nf$) la plus élevée. Nt étant la Note technique et Nf la note financière.

La note financière est obtenue par application de la formule $Nf = (100 \times Fm) / F$ où Fm est le montant de la proposition la moins disante, et F le montant de la proposition considérée.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 22 86 33 ; ou à l'Unité de Gestion, Suivi et Coordination du Programme C2D-Education sise derrière la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, Tél. : 222 20 38 76, e-mail : c2d_minedub@yahoo.fr.

YAOUNDE le 05 Novembre 2020

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

[Télécharger le DAO](#)

**RGAE: AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
01/2020/AONO/MINADER'MINEPIA/
RGAE/CSPM DU 05 NOVEMBRE 2020
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN
CABINET CHARGE DE LA**

REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DES EXERCICES 2016, 2017, 2018 ET 2019 DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) . EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif au recrutement d'un Cabinet chargé de la réalisation de l'audit comptable et financier des comptes des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 du RGAE.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à réaliser en une seule fois l'audit comptable et financier des comptes des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 conformément aux termes de référence, puis de formuler les opinions sur:

- la passation des marchés ;
- les états financiers ;
- la conformité de l'utilisation des fonds du RGAE ;
- le système de contrôle interne ;
- l'audit organisationnel des services comptables.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution de cette prestation est de trente (30) jours ouvrables à compter de la date de notification du marché au Cocontractant.

5. Allotissement

Les prestations sont constituées en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes et Cabinets de droit Camerounais justifiant des capacités techniques, financières et des références avérées dans la réalisation des audits comptables et financiers des entités publiques.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du RGAE, exercices 2020 et suivant.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE, sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FA0, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE, sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FA0, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, dès publication du présent avis sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier, au compte d'affectation spéciale n° 335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans tous les chefs-lieux des régions.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront dans tous les cas, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P, Fax, Tel. et e-mail).

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées contre récépissé au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FA0, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, au plus tard le 03 DECEMBRE 2020 à 14 heures précises. Elles seront présentées sous pli fermé en sept (07) exemplaires, dont un (01) original timbré au tarif en vigueur et six (06) copies marquées comme telles et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°

**01/2020/AONO/MINADER'MINEPIA/RGAE/CSPM DU 05 NOVEMBRE 2020
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION
DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DES EXERCICES
2016, 2017, 2018 ET 2019 DU RECENSEMENT GENERAL DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) ».**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n° 11 du DA0, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Ladite caution est fixée à un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPA0. Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois

précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des plis

Les séances d'ouverture des offres auront lieu dans la salle de réunions de la Coordination Nationale du RGAE par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès dudit Programme. Elles se feront en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des offres administratives et techniques se fera le 03 DECEMBRE 2020 à 15 heures précises.
- À l'issue de l'analyse des offres administratives et

techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité requise et ayant une note technique égale ou supérieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) des critères essentiels.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux phases dont l'une technique et l'autre financière.

1. Critères éliminatoires

Les offres ne remplissant pas l'un des critères éliminatoires suivants seront rejetées :

- Absence d'une pièce ou non-conformité d'une pièce administrative après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation;
- Fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence du planning d'exécution ;
- Chef de mission non titulaire d'un agrément lui permettant d'exercer en qualité d'expert-comptable ;
- Présence d'information financière dans les dossiers technique ou administratif ;
- Note d'évaluation inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) des critères essentiels ;
- Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP ;
- Absence de l'agrément du Cabinet délivré par un organisme ou une institution reconnue.
- N'avoir aucun antécédent au RGAE.

- Une offre jugée non conforme et rejetée d'office par la Commission ne saurait être acceptée même en cas de correction ultérieure.
- Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement.

2. Critères d'évaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères et du système des points ci-dessous.

N°	CRITERES	NOTES
1.	Compréhension des TDR	15
1.	Références du Bureau	35
1.	Qualification du Personnel	35
1.	Moyens logistiques	10
1.	présentation générale des offres	5
TOTAL		100 Points

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 70 points.

3. Qualification technique

A l'issue de l'évaluation des dossiers techniques, une note technique Nt sera attribuée à chaque offre.

Seules les offres dont les notes techniques sont supérieures ou égales à soixante ' dix (70) points sur cent (100) seront admises pour l'examen des offres financières.

Méthode de sélection

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux

disant, conformément aux procédures décrites ci-après : Les offres financières seront notées sur cent (100) points et calculées suivant la formule ci-après :

Mmd

$Nf = 100 \times \frac{Mmd}{Ms}$

Ms

Expression dans laquelle :

Nf désigne la Note Financière du Soumissionnaire ;

Mmd désigne le montant évalué du moins-disant;

Ms Montant évalué du Soumissionnaire.

Le Score Final SF (sur 100 points) sera calculée par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule : **SF = 0,80 x Note technique + 0,20 x Note financière.**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la mieux disante. En cas d'égalité parfaite des points, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période maximale de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables entre 11h00 mn et 15h30 mn au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FA0, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386

Dénonciation

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises

pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 05 Novembre 2020
Le COORDONNATEUR NATIONAL
MBAIRANODJI ANDRE

[Télécharger le DAO](#)

**EDC: AVIS DE SOLLICITATION A
MANIFESTATION D'INTERET
N°004/ASMI/EDC/DG/DEP/SPM/PAT
DHS/2020 DU 21 OCTOBRE 2020
POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT EN CHARGE DE
L'AUDIT FINANCIER ET
COMPTABLE DU PROJET
D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE
L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LA
SANAGA (PATDHS)**

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a signé des accords de financement

avec la Banque Mondiale (BM) à travers l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer les activités du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur la Sanaga (PATDHS).

En effet, le Cameroun possède le troisième plus grand potentiel hydroélectrique en Afrique Sub-saharienne, estimé à l'heure actuelle à plus de 20 000 MW en capacité d'équipement, avec le bassin versant de la Sanaga fournissant près de la moitié du potentiel inexploité. La capacité de production d'énergie hydroélectrique actuellement installée au Cameroun s'élève à 723 MW, intégrant le barrage de Song Loulou (384 MW) et celui d'Edéa (267 MW) situés sur la Sanaga, ainsi que le Barrage de Lagdo (72 MW) situé sur la Bénoué.

Dans la stratégie de développement énergétique à court et à long terme, le Gouvernement du Cameroun envisage de développer le potentiel hydroélectrique du bassin versant du fleuve Sanaga, en associant des Partenaires Privés Nationaux ou Internationaux ainsi que des Partenaires au Développement susceptibles de mobiliser des capitaux pour financer la construction des infrastructures planifiées.

L'objectif du PATDHS est d'améliorer la capacité institutionnelle du Gouvernement du Cameroun pour le développement durable des ressources hydroélectriques sur la rivière Sanaga. Pour ce faire, le projet est structuré en six (06) composantes sommairement décrites ci-dessous :

La composante 1 finance l'assistance technique nécessaire pour sélectionner et développer un grand site hydroélectrique sur la rivière Sanaga en utilisant un modèle de partenariat public-privé dont le partenaire privé sera recruté sur une base concurrentielle.

La composante 2 va contribuer au renforcement des capacités du gouvernement à s'acquitter de ses responsabilités au cours de la construction du projet hydroélectrique de Nachtigal, et

notamment: (i) aider les entités gouvernementales à surveiller la construction du projet et la mise en 'uvre du Plan de Gestion Environnemental et Social; (ii) appuyer les entités gouvernementales afin qu'elles puissent identifier les raisons de retard (le cas échéant) ou le changement de conception (le cas échéant) et aider le GdC à négocier avec le concessionnaire pour aider à atténuer ces retards ou conséquences du changement de conception; et, (iii) assister la SONATREL pendant les essais en charge des groupes.

La composante 3 financera : (1) un certain nombre de travaux analytiques pour concevoir une stratégie à long terme d'atténuation des risques hydrologiques pour accompagner le développement durable du potentiel hydroélectrique du pays et protéger le GdC des risques climatiques et de la volatilité des coûts de production d'électricité ; et (2) la mise en place d'une réglementation pour la sécurité des barrages applicable à tous les bassins du Cameroun et qui sera conçue en utilisant les meilleures pratiques internationales et sera plus détaillée pour le Sanaga pour permettre son adoption immédiate.

La composante 4 financera une réflexion sur les différentes options possibles pour la mise en concession des actifs hydroélectriques récemment développés et financés par l'Etat. La composante 5 financera un certain nombre d'activités de la feuille de route pour rendre la Commission de Bassin de la Sanaga (CBS) opérationnelle.

Enfin, la composante 6 financera des activités pour accompagner la bonne mise en 'uvre du projet.

Le projet est mis en 'uvre par deux (02) organismes d'exécution :

le Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE) ;

la Société Electricity Development Corporation (EDC).

Chaque Organisme dispose d'une Unité de Gestion de Projet (UGP) Logée en son sein.

2. Objet

L'objectif de l'audit est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière et comptable consolidée du Projet depuis sa mise en vigueur survenue le 28 octobre 2019 pour les deux unités de gestion du projet (UGP) et s'assurer que:

Les ressources consolidées mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet ;

Les états financiers, qui sont établis par les différentes Unités de Gestion du Projet, sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières consolidées du Projet.

Les Unités de Gestion du Projet ont en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

3. Consistance des prestations

Étendue de la mission

L'audit sera réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA) telles que définies par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC) ou toutes normes jugées équivalentes par la Banque Mondiale et donnera lieu à toutes les vérifications et les contrôles que l'auditeur pourra juger nécessaires dans les deux Unités de Gestion du Projet (UGP).

4. Remise des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en 6 exemplaires au Service du courrier au siège de EDC, sis immeuble Hibiscus Avenue Charles Degaulle – YAOUNDE, 4ième étage porte 412, au plus tard le 25 Novembre 2020 à 15 heures, heure locale avec la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER ET

COMPTABLE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LA SANAGA (PATDHS)

5. Critères d'évaluation

Procédure applicable

Un Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût des Directives de Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID (édition janvier 2011, révisé en juillet 2014).

6. Renseignements complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures ouvrables de 9h00 à 15h00.

Electricity Development Corporation (EDC)

Immeuble HIBISCUS, Hippodrome, 4ème étage, porte 412 B.P. 15
111 Yaoundé, Téléphone : (237) 22.23.10.89 / 22.05.98.39 – Fax
: (237) 22.23.11.13